GÉRER LA PAIE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Maîtriser les bonnes pratiques de A à Z

2 JOURS, 14 HEURES

PAIE, CARRIÈRE & STATUT

CODE : GRH02

Objectifs de la formation

Savoir élaborer les paies sans ordinateur afin d'identifier rapidement les éventuels problèmes de logiciels

Connaître et savoir appliquer les règles propres aux différentes catégories d'agents (régime fonctionnaire ou régime général)

Répercuter les arrêts maladie sur les paies

Parmi nos formateurs

- **NGUYEN-WEISS Isabelle**
  Consultante,

Public concernés

- Directeur des Ressources Humaines en collectivité ; Gestionnaire des Ressources Humaines ; Responsable de la paie ; Gestionnaire de paie ; Correspondant Système d'Information de gestion des Ressources Humaines ; Tout professionnel ayant besoin de comprendre en détail les aspects de la rémunération et des charges sociales dans la FPT

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Les notions essentielles à connaître pour aborder l'établissement d'une paie en collectivité

- Le service fait, les 30èmes, les minimums et l'indemnité différentielle
- Les notions de déchéances et de prescriptions
- Les éléments constitutifs du bulletin de paie

Maîtriser les éléments constitutifs de la rémunération

- La part de rémunération fixe : traitement de base, indice brut/indice majoré, indemnité de résidence, NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)

- La part de rémunération soumise à conditions : le supplément familial de traitement, les régimes indemnitaires, les heures supplémentaires / les heures complémentaires, les astreintes, les avantages en nature, les aides sociales

Calculer et intégrer sans erreur les charges sociales

- Le fonctionnement du plafond de sécurité sociale
- L'URSSAF et les prestations sociales
- La CSG - l'indemnité compensatrice de hausse de CSG 2018 et l'ancienne indemnité exceptionnelle de compensation de CSG des titulaires
- La CRDS
- Le versement de transport
- La CNRACL, la Caisse des pensions civiles, la RAFP pour le régime spécial
- L'IRCANTEC pour le régime général
- Le prélèvement à la source

Exemples et exercices

- Les différents calculs d'éléments de paie

Mise en situation

- Mise en situation réelle des stagiaires sur 2 bulletins de salaires à calculer jusqu'aux nets à payer et imposables, avec les charges patronales et prélèvement à la source

Comment traiter les situations particulières impactant la rémunération

- L'absence de service fait, la grève
- Les différents congés maladie des agents titulaires et non titulaires, les indemnités différentielles et la subrogation
- Le congé bonifié
- Le congé de formation professionnelle
- Le dispositif de la GIPA

Exemples et exercices

- Exemples et exercices sur les différentes notions abordées

Dates

Paris	Classe virtuelle
24-25/06/2024	24-25/06/2024
19-20/09/2024	19-20/09/2024
05-06/12/2024	05-06/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de

type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.